

L'ACTION SOCIALE

Le dossier *Qualité de vie et logement* a continué d'être la priorité pour la Division du Québec et ses sections locales. Ce dossier s'inscrit dans un continuum allant du soutien à domicile aux ressources résidentielles pour les personnes qui requièrent des soins de santé particuliers. Plusieurs sections locales ont fait des représentations tout au cours de l'année. Certaines ont également siégé à des tables de concertation régionales et ont développé et entretenu des partenariats avec d'autres organismes de leur région. À la Division, il y a eu bon nombre de rencontres politiques dans le but de faire connaître nos préoccupations et recommandations* :

- Margaret Delisle, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la réadaptation;
- Caucus montréalais des députés libéraux;
- Russell Copeman, président de la Commission des affaires sociales;
- Solange Charest, porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux;
- Pierre Cliche, pdg de la Société d'habitation du Québec;
- Martin Lemay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'habitation;
- Louise Harel, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé.

* Les titres indiqués étaient en vigueur au moment des rencontres

La Division a assisté au Colloque annuel de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle : *Locataire de mon logement, propriétaire de ma vie*, ainsi qu'à celui du Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation : *Parce que l'avenir nous habite*. Sur le plan national, la Division a maintenu son apport au *Comité national des relations avec les gouvernements*. Des échanges fructueux se poursuivent avec d'autres divisions afin de partager nos approches; nous avons notamment assisté à une fin de semaine de formation en action sociale pour les sections et les bénévoles ontariens. Il y a également eu une rencontre avec Reno Bernier, chef du Service de l'interprétation relative aux mesures administratives et aux taxes spécifiques, dans le but de faire avancer un dossier ouvert l'an dernier, soit celui du maintien de la détaxation des aides à la mobilité. Nous avons été consultés par Revenu Québec sur l'élaboration d'un bulletin d'interprétation relatif à la taxation des aides à la mobilité. Enfin, la Division du Québec est toujours membre de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN). Elle assure une présence au sein de trois de des comités de cet organisme,

soit : accessibilité et habitation (AQRIPH-COPHAN), comité Ad-hoc des alternatives en hébergement et santé et services sociaux. Par ailleurs, la Division a été mandatée par la COPHAN pour participer à la révision de la politique *À parts égales... levons les obstacles*, plus précisément à la Table de concertation nationale sur la thématique des ressources résidentielles. Pilotées par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), trois rencontres ont eu lieu, réunissant les acteurs concernés (santé et habitation; ministères, ressources et milieu associatif) afin de définir l'état de la situation actuelle et d'ébaucher les prochains objectifs pour mieux répondre aux besoins des personnes handicapées.